



Créateur de progrès **social**

SERVICES À LA PERSONNE

Contacter la FGTA-FO

> Véronique Delaitre
Permanente fédérale
Courriel : veronique.delaitre@fgta-fo.org
Tél. : 06 72 80 22 92

Paris, le 5 octobre 2015

Contre la dématérialisation des bulletins de paie

A partir du 1^{er} janvier 2016, Pajemploi demande aux assistant(e)s maternel(le)s d'imprimer leurs bulletins de salaire qui ne leur seront plus envoyés en version papier par Pajemploi.

La FGTA-FO, confortée par de nombreux retours sur le terrain, est contre ce dispositif, sachant que Pajemploi se substitue déjà à l'employeur pour effectuer les bulletins de salaire. De nos jours, quel salarié imprime ses fiches de paie chez lui ?

La FGTA-FO demande donc que Pajemploi renonce à cette dématérialisation des bulletins de salaire et que ceux-ci soient envoyés par voie postale en version papier tous les mois ou à défaut qu'ils soient imprimés par les employeurs et distribués aux assistant(e)s maternel(le)s.

Au risque de se répéter, les salariés de cette branche professionnelle sont des salariés comme les autres et doivent être traités comme tels.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr